

INFO TGE TAF

CTPL DU 13 OCTOBRE 2009



LA TGE

LE BUDGET 2009

Le budget 2009 sera exécuté à hauteur de 93,55 %

Sur l'interrogation de **FO dgfip** sur le taux d'exécution en baisse par rapport à 2008, la Direction nous informe que c'est grâce aux économies faites dans les commandes ou marchés et que tous les achats et travaux prévus ont bien été ou seront effectivement réalisés avant la fin de l'année

Compte tenu du disponible sur le budget, FO dgfip demande :

L'installation de distributeurs de papier essuie-mains dans les sanitaires et d'une douche (demandée par plusieurs agents qui souhaitent faire du sport le midi et/ou qui viennent à vélo)

La Direction : une étude est déjà en cours pour l'installation de papier essuie-main et une réflexion et étude de faisabilité sera faite pour l'installation d'une douche, projet pour lequel il n'y a pas d'opposition de principe.

RAPPORTS D'ACTIVITE DES SERVICES 2008

FO dgfip observe, comme les années passées, que plusieurs services font ressortir une période de fin d'année qui « nécessite une mobilisation très forte des agents et un fonctionnement à flux tendu » et s'interroge à nouveau sur les effectifs de ces services pour leur permettre de faire face, en dehors de l'attribution de l'équipe de suppléance, à la fin de gestion difficile.

FO dgfip souhaite que la Direction reste en alerte sur le stress des agents qui pour certains peut devenir préoccupant

La Direction : *les effectifs de ces services ne sont pas en déficit significatif et sont renforcés en fin d'année, le Président estimant pour sa part que notre métier de comptable entraîne automatiquement une surcharge de travail aux périodes d'ajustement et de clôture des comptes, c'est pourquoi, des arrêtés intermédiaires sont prévus de manière à alléger le travail de fin de gestion.*

Toutefois, la Direction demandera aux chefs de service d'être attentifs au stress possible des agents

FO dgfip demande si les tâches résultant de la gestion par le service RH de l'accueil des visiteurs et du standard a été recensée, comme prévue en 2008

La Direction : *il n'y a pas d'impact négatif pour le service*

FO dgfip : demande où en est le futur logiciel CORIOLIS pour la Comptabilité Régies ?

Direction : *un « développeur » spécifique a été nommé au DIT 44, ce qui va booster le projet, mais il n'y a pas d'échéance prévue !*

FO dgfip: demande une réponse aux questions des agents de la TGE travaillant dans le service facturier sur les droits à formation, le régime de congés et d'horaires variables, la formation et bien sûr les questions sur la rémunération restent posées et entières !

FO dgfip renouvelle sa demande de visite de ce service déjà « accordée » en 2008, mais pas réalisée !

Le Président : *l'installation de CHORUS permettra de revoir en 2010 la répartition et le réajustement des effectifs et entraînera un réexamen des emplois*

Une négociation est lancée avec le MAEE pour les formations, mais il n'y a pas d'évolution à ce stade pour le statut des agents

La visite va être organisée par M CERES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Sera désormais traduite sur l'année civile et examinée au CTPL d'octobre

Pour les 8 mois qui viennent de s'écouler, **FO dgfip** constate que le plan local n'a pas évolué par rapport à celui présenté en février et estime qu'il est difficile de tirer des conclusions sur une année incomplète.

FO dgfip demande que la e-formation soit à nouveau proposée aux agents des **TAF**

Direction : *tout à fait d'accord, c'était un projet, elle fait également remarquer que les agents des TAF ont reçu une formation à PASTEL et vont avoir une formation à CHORUS*

Pour **FO dgfip**, il s'agit là de formations obligatoires pour assurer le travail tous les jours

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La Direction a présenté ce document, au demeurant très intéressant et qui a été renseigné en groupe de travail avec un représentant de chaque organisation syndicale

Pour FO dgfip, ce document est une très bonne synthèse des risques rencontrés sur le lieu de travail et aboutit, dans la majorité des cas, à la réalisation des mesures de prévention programmées

FO dgfip souhaite qu'en parallèle, un document basé sur la même trame soit mis en œuvre dans les **TAF**

La Direction va examiner cette possibilité et nous informe que les trésoreries vont être sensibilisées aux risques professionnels et aux moyens d'y remédier

LE PLAN DE PREVENTION PANDEMIE GRIPPALE

La Direction nous informe que la liste des agents recensés comme « indispensables » a été établie, 30 agents au total, direction incluse.

Le plan de continuité d'activité (PCA) sera mis en place en cas de phase 5b ou 6, et la TGE a été dotée en masques FFP2

A la demande de FO dgfip, la Direction précise qu'en cas de phase 6, les agents resteront chez eux mais devront se tenir à la disposition de l'administration, ils seront bien évidemment rémunérés et ne seront pas obligés de poser des congés

Aucun travail à distance ne sera demandé à la TGE !

FO dgfip a souhaité que la Direction examine le niveau d'information pour les **TAF** sur le plan mis en place par l'Ambassadeur

QUESTIONS DIVERSES TGE

FO dgfip a demandé que soit fait un réexamen de la composition de la trousse de secours, par rapport aux informations données au stage de « sauveteur secouriste du travail » qu'une quarantaine d'agents ont maintenant suivi.

La Direction : *C'est déjà en cours !*

La Direction : *nous informe que le règlement intérieur des Horaires Variables va être revu pour y intégrer les dernières modifications et nous demande de valider la modification du « règlement RTT » de la Comptabilité Générale, adopté par 9 agents sur 10 pour 38h30.*

FO dgfip n'a aucune opposition dans la mesure où ces nouvelles dispositions ont été votées à la majorité !

La Direction : *nous informe de la transformation d'un emploi de RP en Inspecteur à la TAF d'ABIDJAN et à contrario, d'un emploi d'Inspecteur en RP à la TGE (sur le SACR)*

PONTS NATURELS 2010

2 ponts possibles en 2010, dans ces conditions, les représentants du personnel ont demandé les deux !

<p>Les ponts des 14 mai et 12 novembre 2010 sont donc entérinés 2 jours RTT devront donc être posés à cette occasion</p>

LES TRESORERIES

RAPPORTS D'ACTIVITE 2008

FO dgfip fait remarquer la grande disparité qui ressort des rapports d'activité et regrettent que les difficultés rencontrées n'y soient pas clairement évoquées !

FO dgfip, à l'instar des années passées, relève une mobilisation conséquente d'emploi en ETP des trésoreries pour les tâches de l'agence comptable des EAF, et s'interroge sur sa limite ?

Le Président *estime que les trésoriers sont responsables de leur service et que c'est à eux de trouver les limites, mais il sera toutefois vigilant !*

FO dgfip s'inquiète de la répercussion sur les effectifs de la mise en place des SAFUI et SCG (Services Communs de Gestion)

Le Président : *un bilan sera fait et les conclusions en seront tirées, un recensement des ETP permet toutefois de constater qu'il s'agit de fractions d'ETP et que la gestion en sera faite au niveau central*

La balance doit être faite avec les tâches exercées par les TAF pour l'ordonnateur, en matière de paye des RL, des EAF et de l'aspect domanial.

QUESTIONS DIVERSES TAF

FO dgfip, comme à l'accoutumée, demande quelle est l'évolution du réseau pour les années à venir ?

Le Président : *pas de suppression de postes en 2010, mais les années suivantes ne sont pas garanties et le réseau participera, comme tous les ans à la réduction des effectifs dans le plan national*

FO dgfip aborde le problème des futurs statuts fusionnés des B et C qui doivent intégrer la gestion des personnels à l'étranger, et demande au Président d'être vigilant aux spécificités du réseau et de faire ressortir les difficultés rencontrées

Le Président *estime que le travail de fonds ne doit pas se faire sans la TGE*

FO dgfip demande que les agents des TAF qui souhaitent passer aux Horaires Variables puissent le faire sans problème

La Direction *précise que tout est prévu par une Instruction et que les agents peuvent en faire la demande qui transitera par le chef de poste et sera transmise à la TGE pour examen et avis*

En tout état de cause, seul le TPGE a le pouvoir de décision et n'a pas d'opposition de principe !

FO dgfip a évoqué le problème des agents des TAF à grand décalage horaire (WASHINGTON) rencontrés lors de l'épreuve écrite (convocation à 3h30 du matin) des différents concours et demande d'examiner avec la DGFIP la possibilité de faire passer cette épreuve en France

Le Président *reconnaît la difficulté et transmettra cette demande à la DG*

Les représentants FO DGFIP présents à ce CTPL

Marie Laurence CAMUS (TGE)

Bernard GAY (ALGER)

Laurent DILLIEU (TUNIS)

Jeanine HARSCOUE (TGE)